Toutefois, il est quelques indications que, sans être vétérinaire, on peut remplir pendant et après l'acte de la parturition.

Lorsqu'on s'aperçoit que les efforts expulsifs sont plus violens qu'ils ne devraient l'être, on peut donner à la jument quelques lavemens d'eau tiède qui déterminent le rejet des matières que contenait le rectum. Il peut être bon quelquefois de faire dans le vagin des injections adoucissantes qui calment la douleur dont cette région est le siége lors d'une première parturition.

Après la mise-bas naturelle, la jument bien bouchonnée doit être revêtue de couvertures; on lui donne de l'eau blanche tiède, pour calmer la soif ardente dont elle est ordinairement dévorée, et puis on la laisse tranquille et seule dans sa stalle. Les jumens qui vivent dans les pâturages exigent moins de soins. Toutefois, c'est une bonne précaution que de construire au milieu des pâturages, soit de petites écuries, soit des murs qui protégent les mères et les petits contre l'intempérie des saisons.

Section IX. — *De l'avortement.*

L'avortement est l'expulsion hors de la matrice d'un fœtus qui ne se trouve pas dans les conditions nécessaires pour vivre de sa vie propre. Ainsi, d'après cette définition, quelle qu'ait été la durée de la gestation, si le fœtus sortant du sein de sa mère n'est pas viable, ou s'il est déjà mort, il y a *avortement*, tandis qu'il y a parturition s'il réunit toutes les conditions pour vivre. Il est donc utile d'établir une distinction entre l'avortement et la parturition prématurée.

L'étude des causes de l'avortement est d'une haute importance, car elle trace aux cultivateurs la marche qu'ils doivent suivre pour en éviter l'influence. Cependant la plupart de ces causes sont ignorées dans nos campagnes et chez les éleveurs, où l'on regarde encore l'avortement comme un de ces malheurs qu'il faut attribuer à quelque chose de surnaturel, parce qu'on ne peut saisir le rapport qui existe entre les causes réelles et leur effet est rarement immédiat.

Nous essaierons dans ce chapitre de mettre ces causes en évidence.

Les causes qui occasionnent l'avortement sont générales et particulières. Sous l'influence des causes générales, l'avortement est enzootique ou épizootique; sous l'influence de causes particulières, il est sporadique.

§ I. — De l'avortement enzootique et épizootique, et de ses causes.

Les causes générales de l'avortement sont : 1° les années pluvieuses, 2° une alimentation insuffisante, ou de mauvaise qualité, 3° une alimentation trop substantielle, 4° un mâle trop fort pour les femelles, 5° la contagion.

1° *Années pluvieuses.*

C'est un fait d'observation qu'à la suite des années pluvieuses les femelles sont fréquemment exposées à avorter; en voici la raison.

On sait que les effets appréciables d'une atmosphère humide sont la faiblesse générale de l'économie, la mollesse et la pâleur de tous les tissus. Les éliminations aqueuses sont à peu près nulles sur les surfaces pulmonaire et cutanée; l'air est moins vivifiant et le principe aqueux qui surabonde dans l'atmosphère et dans les plantes agit sur la constitution des animaux par toutes les surfaces, par toutes les voies. De toutes parts donc le sang, déjà peu vivifié, reçoit ou retient des molécules aqueuses qui le délaient, le rendent plus séreux, moins excitant et moins réparateur pour les organes. Or, si tel est l'effet produit sur les animaux en général, combien ne doit-il pas être plus marqué sur les femelles dans l'état de plénitude, lorsqu'il s'ajoute à la cause puissante de débilitation et d'appauvrissement qu'elles portent déjà en elles. Voyons maintenant comment la débilitation de toute l'économie peut expliquer l'avortement. Si tous les organes sont privés de leur tonicité normale, l'utérus, participant de cet état général de relâchement et de mollesse, perdra ses connexions intimes avec le fœtus qui s'est développé dans sa cavité. Si tous les organes ne trouvent pas dans le sang les matériaux suffisans pour leur réparation, à plus forte raison ces matériaux manqueront à l'utérus pour la composition du nouvel être qu'il recèle. Qu'arrive-t-il alors? tantôt, avant le terme ordinaire, le fœtus est rejeté hors de la matrice, tantôt c'est à terme que cette élimination a lieu, mais le fœtus n'est pas viable. Dans le premier cas, les connexions et les adhérences des enveloppes fœtales avec les parois de la matrice ont été rompues par suite de la laxité générale des organes de la mère; dans le second cas, le fœtus n'a pu trouver dans un sang appauvri et altéré des matériaux suffisans pour la composition de ses organes, et n'est pas encore assez développé.

2° *Alimentation insuffisante ou mauvaise.*

Cette cause agit dans le même sens que l'autre et produit les mêmes effets. Le sang, se trouvant incomplétement réparé, ne possède pas les propriétés nécessaires pour la composition et la nutrition des organes; de là la pâleur, la mollesse des tissus, leur nutrition incomplète, de là enfin l'avortement.

3° *Alimentation trop substantielle et trop abondante.*

Cette cause, bien que tout-à-fait contraire à celle que nous venons d'examiner, peut comme elle produire l'avortement.

Lorsqu'un animal est nourri avec des alimens riches en principes nutritifs, le chyle, résultat de la digestion, abondant et riche lui-même en principes excitans, communique au sang les propriétés dont il jouit et le rend plus épais, plus rapidement coagulable et d'une circulation moins facile. De là un surcroît d'excitation et de vitalité dans toute l'économie, mais aussi une prédisposition aux inflammations et aux congestions, surtout dans les organes où le système vasculaire est très développé, comme l'utérus et le placenta. Dans ce cas, pour peu que la congestion soit violente et s'accompagne d'apoplexie, il s'opèrera une désunion entre l'utérus et le pla-